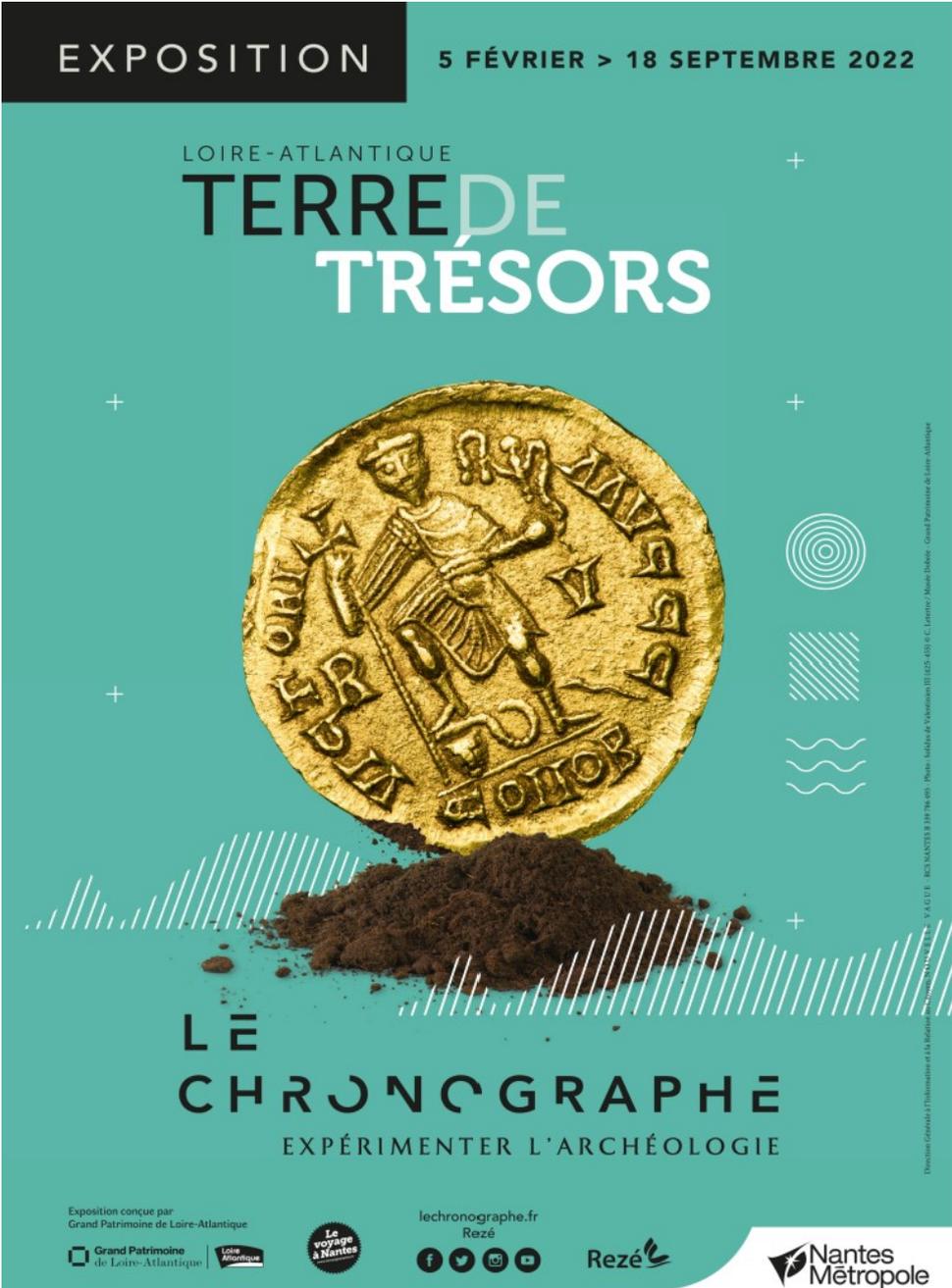


// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr

AU CHRONOGRAPHE, À REZÉ DU 5 FÉVRIER AU 18 SEPTEMBRE 2022

EXPOSITION « LOIRE-ATLANTIQUE, TERRE DE TRÉSORS »



EXPOSITION 5 FÉVRIER > 18 SEPTEMBRE 2022

LOIRE-ATLANTIQUE
TERRE DE TRÉSORS

LE CHRONOGRAPHE
EXPÉRIMENTER L'ARCHÉOLOGIE

Exposition conçue par
Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

Grand Patrimoine de Loire-Atlantique | Loire Atlantique

Le voyage à Nantes

lechronographe.fr
Rezé

Rezé

Nantes Métropole

Direction Générale d'Information et de Relations Publiques de Nantes Métropole - VAGUE - BCS MANTIS 3101 794 601 - Photo : Stéphane Vigneron (1825-1851) - C. Lenoir - Musée Dobos - Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

Nantes, le 28 janvier 2022

Exposition « Loire-Atlantique, terre de trésors » du 5 février au 18 septembre 2022 au Chronographe

À partir du samedi 5 février 2022, le Chronographe, centre d'interprétation archéologique métropolitain, rouvre ses portes aux publics avec sa nouvelle exposition : « Loire-Atlantique, terre de trésors ». Le Chronographe accueille l'exposition, conçue par le musée Dobrée - Grand Patrimoine de Loire-Atlantique autour des trésors monétaires découverts dans le département depuis un siècle et demi.

Ce brillant patrimoine archéologique révèle l'histoire du territoire depuis les Gaulois jusqu'au début du 20^e siècle : ses relations commerciales, sa situation politique et militaire...

Près de trois mille pièces, mises au jour dans une trentaine de communes de Loire-Atlantique, sont ainsi étudiées et commentées.

Cette exposition est aussi l'occasion de découvrir les métiers et les expertises indispensables à l'étude et la compréhension des trésors monétaires : les archéologues, les restaurateurs et les numismates.

► La programmation culturelle proposée dans le cadre de l'exposition du Chronographe est à retrouver en page 7.



Informations pratiques sur l'exposition « Loire-Atlantique, Terre de trésors » :

- Du samedi 5 février au dimanche 18 septembre 2022 au Chronographe (en rez-de-jardin), rue Saint Lupien à Rezé ;
- Horaires du Chronographe : du mercredi au dimanche de 14h à 18h jusqu'en juin et en septembre, du mardi au dimanche de 14h à 19h en juillet et août ;
- Tarifs d'entrée au Chronographe : de 1€50 à 3€ - Gratuit pour les moins de 18 ans ;
- Accès à l'exposition temporaire compris dans le billet d'entrée au Chronographe ;
- Voir programme des animations en page 7 ;
- Renseignements et programmation complète sur : lechronographe.nantesmetropole.fr

Exposition réalisée en partenariat avec :



Exposition « Loire-Atlantique, terre de trésors »

Présentation générale de l'exposition

Réparties en quatre grandes séquences chronologiques, **près de 3 000 monnaies mises au jour en Loire-Atlantique et conservées par le Musée Dobrée** sont présentées et étudiées comme autant de documents archéologiques témoins de l'histoire politique, économique, commerciale et militaire du département.

Parallèlement aux pièces, sont aussi révélées les techniques d'investigation (archéométrie) et toute la chaîne de compétences mobilisées au sein de Grand Patrimoine de Loire-Atlantique pour faire parler ces archives du sol : archéologues, restaurateurs et numismates.



Cette riche collection, d'abord constituée et documentée grâce à l'engagement d'amateurs (membres de la Société Archéologique de Nantes et de Loire-Atlantique) est aujourd'hui étudiée, analysée et valorisée afin de restituer au plus grand nombre, et de façon vivante, la valeur du patrimoine monétaire de la Loire-Atlantique.

Tout au long de l'exposition, les plus jeunes sont invités à participer à une véritable chasse au trésor. Munis d'une carte ancienne, ils répondent à des questions à choix multiple afin de découvrir le code qui leur permettra de déverrouiller le cadenas d'un vieux coffre en bois...

QU'EST CE QU'UN TRÉSOR ?

Un trésor est un ensemble de monnaies dissimulées dans un même contexte archéologique, volontairement ou accidentellement. Un trésor doit être trouvé par le pur fait du hasard. Le terme de trésor n'inclut aucune notion de valeur, il peut s'agir de pièces d'or, d'argent ou de cuivre.



Trésor de Pannecé

L'EXPOSITION EN CHIFFRES

- **41 200** : nombre de pièces du trésor le plus important découvert en Loire-Atlantique ;
- **2 200 ans** : âge de la plus ancienne pièce exposée ;
- **116 ans** : âge de la plus récente pièce exposée ;
- **108 kg** : poids du trésor le plus important de Loire-Atlantique ;
- **30** : nombre de communes de Loire-Atlantique représentées au sein de l'exposition.

1^{ère} période : les découvertes avant les pièces

L'APPARITION D'UNE FORME DE MONNAIE (VERS 1600 À 500 AV. NOTRE ÈRE)

À l'âge du bronze, l'Armorique connaît une importante production de haches qui présentent des similitudes dans leur forme générale. Celles-ci n'ont aucune fonction utilitaire, car elles ne tranchent pas, mais elles sont accumulées et dissimulées dans des dépôts comptant parfois des centaines d'exemplaires.

Plusieurs caractéristiques permettent de penser qu'elles ont servi de monnaie.

Leur dispersion géographique donne l'impression qu'elles servaient de moyen de paiement lors d'échanges commerciaux. Leurs tailles variées permettent d'y voir l'existence de valeurs différentes. La variété de leurs motifs géométriques (lignes, points, cercles) fait penser à des marques identitaires de groupes humains. D'après ces éléments, sept variétés principales ont été définies pour les haches dites « à douille » surtout produites à partir de 1 000 av. J.-C.

Ces variétés permettent de les classer selon leur lieu de fabrication (Tréhou, Brandivy...).

Ni outils, ni armes, mais très présentes sur le territoire, les haches en bronze sont considérées comme les prémices de la monnaie.



Hache à douille en bronze découverte à Treillières

2^e période : les trésors antiques

DU STATÈRE GAULOIS AUX PIÈCES ROMAINES (VERS 200 AV. J.-C. À 450 AP. J.-C.)

La monnaie apparaît en Armorique au 4^e siècle av. J.-C. grâce aux mercenaires gaulois qui ramènent des pièces d'or grecques (statères) de Philippe de Macédoine (382-336 av. J.-C.). Les Armoricains reproduisent les monnaies macédoniennes puis introduisent des éléments iconographiques propres, comme un cheval à tête humaine. La qualité de l'or alla décroissant et l'argent finit par le remplacer avant la conquête romaine (50 av. J.-C.).



Statère gaulois des Namnètes découvert à Nantes

Après la conquête, les Gaulois n'utilisent que les pièces impériales romaines. Au 3^e siècle, l'Empire se déchire avec à sa tête deux empereurs. Les monnaies circulant à Nantes sont aussi bien frappées par l'empereur romain, que par son adversaire l'empereur gallo-romain. Il s'agit d'antoniniens, petites pièces de cuivre recouvertes d'argent.

Dans les régions éloignées de Rome, des difficultés d'approvisionnement en numéraire s'ajoutent à la crise politique. Pour y remédier, des autorités locales organisent la frappe de « monnaies complémentaires ». Longtemps considérées comme des « imitations barbares », à cause de leur mauvaise exécution, elles sont le produit d'ateliers locaux mal connus.

3^e période : les trésors du Moyen Âge

DE L'OR, PUIS DE L'ARGENT... PUIS, DE L'OR, DE L'ARGENT ET DU CUIVRE ! (VERS 500 À 1500)

Le Moyen Âge commence par l'époque mérovingienne (du 5^e au 8^e siècle) caractérisée par la frappe uniquement de pièces d'or dans de nombreux petits ateliers. En Loire-Atlantique par exemple, on frappe des monnaies à Nantes, Rezé, Port-Saint-Père, Déas (Saint-Philbert-de-Grandlieu), Campbon, Besné et Béré (Châteaubriant).

Du 7^e au 13^e siècle, l'argent remplace totalement l'or et la frappe des monnaies est concentrée dans les principales cités. Dans notre région, seules Rennes et Nantes frappent des deniers d'argent.

En 1265, la réforme de Saint Louis marque durablement l'organisation monétaire du royaume. En complément des deniers de billon (alliage argent et cuivre), le roi crée le gros d'argent, valant douze deniers et l'écu d'or, valant plusieurs centaines de deniers. Le roi créait ainsi « des grosses coupures », plus pratiques pour le grand commerce.

À côté du roi, les grands seigneurs s'autorisent progressivement à frapper ces monnaies de forte valeur. Profitant de la désorganisation du pouvoir royal due à la guerre de Cent Ans (1337-1453), les ducs de Bretagne frappent leurs premières pièces d'argent et d'or au 14^e siècle.



Tiers de sou d'or mérovingien frappé à Rezé vers 620, Découvert à Rezé

4^e période : les trésors après la Révolution

LES PREMIERS FRANCS (VERS 1800 À 1900)

En 1795, la Convention (1792-1795) définit le franc comme nouvelle unité monétaire se divisant en 100 centimes. Il fallut cependant attendre le Consulat (1799-1804), et la loi du 27 mars 1803 (7 germinal An XI dans le calendrier révolutionnaire) pour mettre fin à la coexistence avec le système monétaire hérité de l'Ancien Régime.

Cette loi, dite « du franc germinal », va régir l'organisation monétaire française pendant 120 ans. Elle traverse tous les régimes politiques successifs, les révolutions et ne sera abandonnée qu'après la Première Guerre Mondiale et la grave crise économique qui suivit.

Le système est basé sur un rapport or/argent établi à 15,5 grammes d'argent pour 1 gramme d'or. Le « napoléon » est la pièce en or de 20 francs. Le franc est une pièce d'argent de 5 grammes et le centime est une piécette de cuivre d'1 gramme. À partir de 1865, cette organisation monétaire est étendue à la Belgique, la Suisse et l'Italie, puis l'Espagne et la Grèce en 1868, puis d'autres pays encore... Les frontières monétaires tombent, c'est « l'Union latine » qui perdure jusqu'en 1927.



Pièce de 5 francs de Bonaparte, premier consul, découverte à Clisson

Contes et légendes de trésors en Loire-Atlantique...

LE TRÉSOR DES KORRIGANS GUÉRANDAIS

Documents archéologiques, les trésors sont aussi des objets oniriques qui ont marqué notre imaginaire collectif. Ils nourrissent de nombreuses légendes locales que l'on vous raconte au creux de l'oreille dans un espace immersif et méditatif.

« Les korrigans de la côte guérandaise possèdent une grotte dans la falaise, près de Trégaté, où ils amassent les richesses issues de leurs rapines de naufrageurs. Une Fée des houles les conseille et teste la bonté des hommes, déguisée en mendicante. Elle proposa un jour à un paludier charitable d'accéder à ce trésor grâce à une clef magique et un anneau d'invisibilité. Il réussit ainsi, à la nuit tombée, à s'emparer d'un sac d'or et de diamants qu'il cacha sous une pierre. Cupide, il revint sur les lieux au lever du soleil au moment où ses objets magiques perdaient leurs vertus. Le bougre se retrouva prisonnier des korrigans. Il allait être étouffé sous un tas d'or, châtiment ordonné par le chef de la tribu, quand surgit la Fée des houles. Lui reprochant sa cupidité, elle lui retira le bénéfice de la nuit et lui laissa la vie sauve en lui offrant néanmoins, pour sa bonté première, un plat d'étain rempli, trois fois par jour, de tous les mets possibles. »



Extrait de Les mari morgans et autres légendes de la mer de Patrick Denieul et Pascal Moguérou.

Approche ludique et inclusive

UNE CARTE AUX TRÉSORS

Tout au long du parcours, les plus curieux peuvent en découvrir davantage grâce à des modules tactiles, des outils multimédias et des jeux. Les visiteurs peuvent ainsi s'exercer à frapper la monnaie sur un dispositif interactif, où adresse et dextérité sont de mise.

Une carte interactive offrant la géolocalisation de tous les dépôts monétaires exposés permet de consulter des textes, des agrandissements photographiques, des documents d'archives et des articles de presse.

Un parcours ludique sous forme de carte au trésor permet aux enfants d'explorer l'exposition grâce à des textes adaptés. Une récompense gourmande couronnera leurs efforts.

Cinq modules tactiles mêlent fac-similés à manipuler et impressions en relief pour une découverte de l'exposition par le toucher.

Des agrandissements de plusieurs monnaies sont imprimés en résine tactile. Des légendes, en braille et gros caractères, permettent de décrypter les différentes parties de chaque monnaie et offrent à tous un parcours sensoriel, qui renforce l'accessibilité pour les personnes non voyantes et malvoyantes.



Exposition « Loire-Atlantique, terre de trésors »

La programmation culturelle autour de l'exposition :

JEUDI 3 FÉVRIER : INAUGURATION DE L'EXPOSITION

En présence de Fabrice Roussel, vice-président de Nantes Métropole en charge des équipements culturels à vocation métropolitaine et Gildas Salaün, commissaire scientifique, chargé des collections de numismatique et de sigillographie au Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique.

Informations pratiques : jeudi 3 février, 18h30. Dans la limite des places disponibles.



VACANCES DE FÉVRIER : ATELIERS ENFANTS « ROULER SUR L'OR, ATELIER GRAVURE »

« Rouler sur l'or » : les enfants peuvent dessiner leur portrait et inventer une monnaie à leur effigie, pour mieux découvrir les règles de composition d'une monnaie romaine.

Informations pratiques : à 15h, le mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 février et le mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 février. À partir de 7 ans. Tarif : de 2€ à 6€ / Gratuit pour les -7 ans. Durée : 1h. Sur réservation au 02 52 10 83 20, par mail à lechronographe@nantesmetropole.fr ou sur place le jour même (dans la limite des places disponibles).

SAMEDI 12 MARS : CONFÉRENCE DE GILDAS SALAÜN

« L'atelier monétaire de Rezé à l'époque mérovingienne » : conférence ouverte à tous, proposée par les Amis de Rezé.

Informations pratiques : samedi 13 mars à 10h. Tarif : gratuit. Durée : 1h35. Sur réservation au 02 52 10 83 20, par mail à lechronographe@nantesmetropole.fr ou sur place le jour même (dans la limite des places disponibles).

VACANCES D'AVRIL : ATELIERS TOUT-PETITS « PAR ICI LA MONNAIE »

« Par ici la monnaie » : après une brève découverte de l'exposition, les enfants combinent les tampons et impriment leur propre trésor inspiré des monnaies exposées.

Informations pratiques : à 10h30, le mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 avril et le mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 avril. De 4 à 6 ans, présence d'un adulte requise pendant l'atelier. Tarif : de 2€ à 6€. Durée : 45 min. Sur réservation au 02 52 10 83 20, par mail à lechronographe@nantesmetropole.fr ou sur place le jour même (dans la limite des places disponibles).

VACANCES D'AVRIL : ATELIERS ENFANTS « LES FAUX-MONNAYEURS »

« Les faux-monnayeurs, » : dans cet atelier, animé par le Musée de l'Imprimerie de Nantes, les enfants découvrent les bases de la gravure sur métal et les liens étroits entre l'imprimerie et la monnaie.

Informations pratiques : à 14h30, le mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 avril et le mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 avril. De 8 à 14 ans. Tarif : de 2€ à 6€. Durée : 2h30. Sur réservation au 02 52 10 83 20, par mail à lechronographe@nantesmetropole.fr ou sur place le jour même (dans la limite des places disponibles).

DIMANCHES EN FAMILLE : CHASSE AU TRÉSOR AU CHOCOLAT

Énigmes, aventures et chocolats... En lien avec l'exposition Terre de Trésors, les familles découvrent l'univers des monnaies et des chiffres de l'Antiquité à nos jours.

Informations pratiques : dimanches 10, 17 et 24 avril, à 14h30, 15h30 et 16h30. À partir de 6 ans. Tarif : de 2€ à 6€. Durée estimée : 1 heure. Sur réservation au 02 52 10 83 20, par mail à lechronographe@nantesmetropole.fr ou sur place le jour même (dans la limite des places disponibles).

Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

Service du Département, Grand Patrimoine de Loire-Atlantique a été créé en 2014 pour répondre aux enjeux patrimoniaux et culturels du territoire. Grand Patrimoine réunit un pôle archéologique départemental, un laboratoire de restauration archéologique de rayonnement international « Arc'Antique », le musée Dobrée (et ses collections de 135 000 objets), ainsi que six sites patrimoniaux remarquables, propriétés du Département : les châteaux de Châteaubriant et de Clisson, le domaine de la Garenne Lemot, les jardins des Folies Siffait, l'abbaye de Blanche Couronne et l'église du Vieux-bourg de Saint-Sulpice-des-Landes. Ce service a pour vocation la valorisation et l'animation de ces patrimoines auprès des publics.

Le Chronographe



Situé au cœur du site archéologique de Saint-Lupien à Rezé, le Chronographe propose aux visiteurs d'expérimenter l'archéologie et d'explorer l'histoire de la ville romaine de *Ratiatum*, découverte dans le sous-sol de Rezé et fouillée par les archéologues depuis 150 ans.

Au milieu d'un îlot de verdure de 2 ha, le Chronographe surplombe la chapelle Saint-Lupien et son millefeuille archéologique, ainsi que les vestiges de l'ancien quartier portuaire gallo-romain. À l'aide des dispositifs numériques, ludiques et interactifs de l'exposition, petits et grands expérimentent les méthodes de l'archéologie et partent à la découverte de l'histoire de *Ratiatum*.

Ouvert depuis janvier 2017, le Chronographe :

- a déjà proposé 9 expositions temporaires : *Chantier[s] / Terra Incognita / Avé bande dessinée / Namsborg, des Vikings à Nantes / Comme un boomerang / Prenez soin de vous ! – Archéologie du soin et de la santé / Néandertal / Le verre dans tous ses éclats / Lucky archéologies* ;
- et participe chaque année à 4 temps forts culturels nationaux ou européens : La Nuit des musées, Les Journées européennes du Patrimoine, Les Journées Européennes de l'Archéologie et La Fête de la science (*hors période de fermeture de l'équipement en raison des mesures gouvernementales liées à l'épidémie de Covid 19*).

Informations pratiques :

HORAIRES D'OUVERTURE

- **janvier à juin** : du mercredi au dimanche, de 14h à 18h
- **juillet à août** : du mardi au dimanche, de 14h à 19h

RENSEIGNEMENTS

- **Tel** : 02 52 10 83 20
- **Mail** : lechronographe@nantesmetropole.fr
- **Site web** : lechronographe.fr

TARIFS

- **Entrée** : 1,5€ à 3 €
- **Ateliers vacances** : 2,5€ à 6 €

ACCÈS AU SITE

- **En transports en commun** :
 - Bus 30 et 97, arrêt Le Corbusier
 - Bus 97, arrêt Clos Bonnet
 - Tram 3, arrêt Diderot
- **En voiture** :
 - Parking Hôtel de Ville / Saint-Lupien
 - 21 rue Saint-Lupien - 44400 Rezé

Mesures sanitaires exceptionnelles liés à l'épidémie du Covid-19 :

- ☑ Port du masque obligatoire à partir de 11 ans, recommandé à partir de 6 ans.
- ☑ Entrée soumise à la présentation du passe sanitaire.
- ☑ Accès limité en nombre dans le bâtiment – respect des gestes barrières et sens de circulation indiqués dans la signalétique des espaces d'exposition.